

**Décret n° 99-963 du 25 novembre 1999 modifiant le décret n° 92-1437 du 30 décembre 1992 portant statuts particuliers des agents sanitaires et des adjoints sanitaires**

25/11/1999

Ce texte remplace l'article 8 (al. 2 et 3) du décret n° 92-1437 du 30 décembre 1992 portant statut particulier des adjoints sanitaires.